

© photo.aerienne-france.fr/P. Bot

La Commune de Bouillargues envisage donc l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur d'environ 15 hectares situé au Nord-Est, en continuité de la partie déjà urbanisée de son territoire. Ce secteur est provisoirement dénommé « Secteur de Bonice ».



Mise à disposition du public des premiers éléments d'information et de concertation sur le projet.

0 250m

